Image not found or type unknown

renseignements sur assurance vie

Par **anat**, le **14/05/2013** à **13:36**

Bonjour,
Mon papa avait souscrit une assurance vie en mettant comme bénéficiaires ses petits enfants. Nous sommes 2 à avoir fournis les papiers nécessaires pour faire débloquer les fonds sauf 1 de mes soeurs qui ne retrouve pas son livret de famille.
La dame qui s'occupe du dossier nous a dit qu'il fallait absolument la photocopie de son livret. Je voudrais savoir s'il faut absolument son livret de famille car la dame nous a dit que mème si elle fesait un duplicata sa ne marcherait peut ètre pas, et que sans ces papiers l'argent ne saurait pas verser et mème perdu.
Je vous remercie d'avance de vos réponses
Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés